



Groupe ActionLogement

Pour les demandes instruites en 2020, les ressources prises en compte sont les revenus fiscaux de référence de 2018, figurant sur votre avis d'imposition reçu en août 2019

Catégorie de ménages (*)	Définition	Plafonds de Ressources €	Plafonds de ressources € à 120 % (**)	Plafonds de ressources € à 130 % (**)	PLAI
1	/	20 870	25 044	27 131	11 478
2	/	27 870	33 444	36 231	16 723
3	Trois personnes ou une personne seule ayant un enfant à charge	33 516	40 219	43 571	20 110
4	Quatre personnes ou une personne seule ayant deux enfants à charge	40 462	48 554	52 601	22 376
5	Cinq personnes ou une personne seule ayant trois enfants à charge	47 599	57 119	61 879	26 180
6	Six personnes ou une personne seule ayant quatre enfants à charge	53 644	64 373	69 737	29 505

(*) Nombre total de personnes vivant au foyer

(**) Certains logements étant réservés aux ménages dont les revenus se situent entre 100 % et 130 % des plafonds de ressources d'accès aux logements gérés par les Organismes HLM.